

CCIT :
Bientôt un
incubateur
pour les
PME/PMI P.2



La SNE TOGO et le LANDex présentés P.5
aux acteurs impliqués dans le foncier



LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0482 du 22 Juillet 2020 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial :

Corruption et crimes économiques : Une opération mains propres s'impose

Tout porte à croire qu'il y a une tolérance pour les faits de corruption au Togo. C'est ce que pense, à tort ou à raison, une bonne partie de l'opinion. Difficile de prouver en tout cas le contraire. Malgré les réformes dans divers secteurs pour barrer la route aux adeptes indécents, le phénomène se porte toujours à merveille malheureusement. La corruption est là et a le vent en poupe. Il est difficile de lui trouver un visage mais elle est là. On se souvient qu'en début des années 2011, l'éjection à un rythme infernal de certains membres du gouvernement avait fait penser à une opération mains propres non dénommée menée sans tambour ni trompette contre cette gangrène nuisible à nos pays. Même si elle n'est pas chiffrée, la corruption fait perdre au pays plusieurs milliards de francs cfa chaque année.

Le Togo a ratifié plusieurs instruments à l'échelle internationale sur la corruption. On peut citer la convention des nations unies contre la corruption, la convention de l'Union Africaine sur la prévention de la lutte contre la corruption sans oublier le protocole de la CEDEAO sur la lutte contre le même fléau c'est-à-dire la corruption. Le

Suite à la page 3



Affaire sextap :

Des élèves impliqués

 P.5

bouclent 7 jours de détention

un peu trop sévère

Le bilan sécuritaire du 1er semestre 2020 :

Légère baisse des

 P.3

accidents de circulation



CCIT : Bientôt un incubateur pour les PME/PMI

La Chambre du Commerce et de l'industrie du Togo (CCIT) a lancé un projet de création d'un incubateur d'entreprises industrielles le mercredi dernier à Lomé, en partenariat avec Fédérat International des Chambres Consulaires et de Commerce d'Afrique (FICA).

Ce projet qui sera réalisé dans le village d'Agbelouvé (Plus de 60 km au Nord de Lomé) vise à appuyer les PME et PMI togolaises et vient en renfort à la transformation locale des produits.

Pour le premier responsable de la CCIT, Germain Essohouna Mèna, le projet s'inscrit dans une vision à long terme, vis-à-vis de la pandémie du nouveau coronavirus, qui a provoqué le



Germain Mèba, président de la CCIT

ralentissement des économies. Pour lui, il s'agit de la matérialisation même de la vision post-covid19 à travers la mise en place des mécanismes nécessaires permettant à ces entreprises de mieux démarrer.

« Nous allons faire en sorte que les entreprises soient beaucoup plus innovantes en industrie. Cette initiative va dans le sens du Plan National de Développement (2018-2022) », a-t-il déclaré.

Sur le site industriel d'Agbelouvé, l'incubateur offrira un espace aménagé, pour que les entreprises incubées accèdent à des facteurs de production pouvant les rendre plus compétitives, pour conquérir notamment le marché international. Il se positionnera de ce fait comme un maillon indispensable dans l'évolution de l'économie togolaise.

Dem



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
SDR

Tirage
1000 exemplaires



PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER LE CORONAVIRUS
MESSAGE DE TOGO TERMINAL
FILIALE DU GROUPE BOLLORE

TOGO TERMINAL LOMÉ



Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution à base d'alcool.



Éviter de cracher et de se moucher sur le sol.



Se couvrir la bouche et le nez avec un masque médical, un mouchoir en papier ou le creux du bras lorsqu'on tousse ou éternue; puis jeter le masque ou mouchoir et se laver les mains.



Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez; éviter de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique, et se laver les mains aussitôt après.



Éviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires.



En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage, consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage.



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages ou d'élevage et des surfaces en contact avec des animaux.

NUMÉROS VERTS
☎ +228 22 22 20 73 / 91 67 42 42

Pharmacies de garde à Lomé

Du 20 au 27 Juillet 2020

- ST ANTOINE* 1048, Avenue de la Libération 22 21 29 64
AKOFA* Av. Maman N'Danida Amoutivé 22 21 00 97
KPEHENOU* Boulevard HOUPHOUET - BOIGNY 22 21 32 24
ECLAIR* Bè Ahligo, près du Marché 22 22 75 11
ADJOLOLO* 58, Rue Franz Joseph STRAUSS 22 21 05 13
AVE MARIA* Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes) près du CHU Tokoin 22 22 33 01
CAMPUS* Adéwi 22 21 56 32
PATIENCE* Tokoin Gbadago 22 21 60 94
N.D. de la TRINITE* Sise au 20 boulevard de la Paix à Super Taco 22 21 27 80
FOREVER* Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif 22 26 11 77
AEROPORT* Rte de l'Aéroport SITO 22 26 21 22
LILAS* 7, Route de Kégué 22 26 29 59
PAIX* Résidence du Benin 22 26 40 91
THERYA* Mangotigomé-Route de la Foire Internationale TOGO 2000 (à 300m de la Foire) 22 61 56 52
FIDELIA* Bè-Kpota, Route d'Attiégou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL" 22 71 95 95
SARAH* Près du centre de santé d'Adakpamé 22 27 09 25
ADIDOGOME* Face au camp 2ème RI d'Adidogomé 22 50 54 85
SILOE* Carrefour Aflao Apédokoè Atigangomé 90 80 26 39
ACTUELLE* Route de Ségbé; Quartier Sagbado - Adidogomé 22 51 11 72
DE LA VICTOIRE* Avédji Wéssomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails) 70 45 74 92
DJIDJOLE* DJIDJOLE 22 25 65 12
ST JOSEPH* Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65
VIGUEUR* Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro 22 51 63 30
MILLENAIRE* Face réserve de la gendarmerie d'Agoè-Nyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord 22 51 64 31
ORCHIDEES* LEO 2000 22 51 30 40 70 43 39 49
SOLIDARITE* Rue Avédji-Vakpossito - Près de la Station Total Totsi 22 50 37 07
ARC-EN-CIEL* Agoè-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot 70 42 50 00
ADONAI* Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé 22 50 04 05
NABINE* Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) 93 36 26 26
CHARITÉ* A côté du CEG d'Agoè-Nyivé 22 25 12 60
EXCELLENCE* Agoè Démakpoè Voie CEDEAO 22 51 77 87
DIVINA GRACIA* Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) 99 83 91 00/96 80 10 21
ABRAHAM* Agoè-Logopé Kossigan 22 50 10 00
NOUVELLE TULIPE* Rte de Mission - Tové; Près de la station CAP Agoè-Légbassito 99 47 00 70
TCHEP'SON* Face Terminal du Sahel (Togblékopé) 70 42 94 41
SANGUERA* Près du Lycée de Sanguéra 70 42 80 80/99 90 89 72
GANFAT* AGOE DALIKO près du Carf EDEM(CAMP GP) 22 55 08 15/70 22 15 15
VERSEAU* Près de la maison Bateau Baguida 22 27 34 53
HYGEA* Face Lycée publique de Baguida sur la rte d'Afanoukopé (Baguida) 99 27 36 36

Prompt Rétablissement

LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis

Le Président Faure GNASSINGBE a participé par visioconférence au sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement du CILSS

Le Président de la République, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE a pris part ce lundi 20 juillet 2020 depuis son bureau à Lomé, à la 19ème conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

La rencontre prévue en juin dernier a finalement eu lieu ce jour par visioconférence en raison de la pandémie du Coronavirus. Elle a été présidée par le leader burkinabé Roch Marc Christian KABORE, président en exercice sortant du comité.

Les travaux, auxquels ont participé le Président de la République, Faure Essozimna GNASSINGBE et le ministre de l'agriculture, Koutéra BATAKA, ont porté sur l'examen des décisions de la 55ème session ordinaire du conseil des ministres, tenue en début de mois.

La session a enregistré une douzaine d'interventions de Chefs d'Etat et de partenaires sur les crises multiformes notamment sécuritaire et sanitaire auxquelles est confrontée la communauté CILSS. Issoufou MAHAMADOU, le président du Niger et président en exercice de la CEDEAO a insisté dans son intervention sur l'harmonisation des programmes de coopération dans la sous-région.

« Afin de maximiser l'impact des interventions dans la sous-région, le besoin s'est fait ressentir,

dès 1998, d'harmoniser les programmes de coopération entre la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS pour combattre la sécheresse en Afrique », a-t-il rappelé.

« Au moment où nous entamons nos discussions sur la nécessaire réforme du CILSS, en ma qualité de Président en Exercice de la CEDEAO, je note et salue les efforts inlassables accomplis et voudrais nous inviter à aller plus loin dans la rationalisation, pour une plus grande efficacité et efficience des interventions pour le bien-être des populations du Sahel et de l'Afrique



de l'Ouest », a ensuite déclaré le dirigeant nigérien.

A l'issue de la session, le président Tchadien Idriss DEBY ITNO a pris la présidence tournante du Comité.

Pour rappel, le CILSS est

l'organisation regroupant les Etats sahéliens, chargée de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification. Elle compte 13 Etats membres dont le Togo.

Le bilan sécuritaire du 1er semestre 2020 :

Légère baisse des accidents de circulation

La situation sur la sécurité routière révèle ainsi qu'au premier semestre de cette année, on dénombrait : 2.627 cas d'accidents dont 3.734 blessés et 241 morts. Une légère baisse des accidents de circulation sur nos routes, soit moins de 111 cas au 2ème semestre de l'année 2019.



Outre les cas d'accidents, le rapport présente 26 braquages, 65 meurtres et plus de 3.000 kg de drogues saisis. On constate également une légère amélioration dans les faits concernant la criminalité, la saisie de

drogues et de carburant frelaté.

La ministre des Infrastructures et des Transports, Zouréhatou Tcha-Kondo KASSAH-TRAORE, a appelé la population à la prudence sur les routes et à la

collaboration avec les services de sécurité afin

de réduire les faits de criminalités.

Le rapport de ce bilan sécuritaire a été présenté par le commissaire divisionnaire de police, Messan DEDJI, qui est le

directeur des études statistiques, programmation, suivi-évaluation au ministère de la Sécurité et de la Protection civile.

La Rédaction

Editorial

Corruption et crimes économiques : Une opération mains propres s'impose

Suite de la UNE

gouvernement s'est lancé dans des réformes courageuses avec la fusion des régies financières en une seule entité notamment l'Office togolais des recettes (OTR).

A la moribonde cour des comptes s'est ajoutée depuis juillet 2015, la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et

les infractions assimilées (HAPLUCIA) qui jusqu'alors n'a pas encore prouvé tout le bien qu'on pense d'elle.

Plusieurs scandales révélés par voie de presse sont restés sans suite. A l'heure où l'affaire de pétrole révélée par nos confrères remet au goût du jour le vieux débat sur la

corruption et les crimes économiques, plaise au gouvernement pour une fois de concrétiser sa réelle bonne volonté dans la lutte contre la corruption en lançant tout simplement une opération main propre. Il faut taper du poingsur la table.

Le Directeur de Publication

Togo : Les grands travaux annoncés pour faciliter l'accès aux marchés, le commerce et l'écoulement des produits locaux

La construction, la réhabilitation et la modernisation des infrastructures routières font partie intégrante des nouveaux objectifs quinquennaux de développement au Togo. Ces grands travaux annoncés en début d'année 2020, ajoutés à d'autres réalisations préexistantes et non moins importantes, contribueront à renforcer l'accès aux marchés, à favoriser le commerce et à fluidifier l'écoulement des produits locaux.

Le Togo poursuivra le développement du corridor par la construction de l'autoroute de l'unité (Lomé-Cinkassé) et la modernisation de la voie Avépozo-Aného incluant la protection des côtes maritimes togolaises, soumises à l'érosion. Cette voie est longue de 30 km et constitue le maillon marquant de la partie togolaise du corridor Abidjan-Lagos, long de 1035 km. Les travaux coûteront 96,543 milliards de francs CFA et consisteront à la réhabilitation, la modernisation et l'élargissement de la route en 2x2 voies de plateforme qui passe de 10 m à 24 m soit une largeur de 2x7m ; une bande d'arrêt d'urgence de 2x2 m ; des trottoirs de 2x2 m et d'un terre-plein de 2 m.



Résultats escomptés

Des ouvrages de protection de la côte seront réalisés, des travaux d'aménagements connexes comme les terrassements généraux, la construction de la chaussée et son élargissement, la construction des ouvrages d'arts et de drainage, l'aménagement de la signalisation, de l'éclairage public et la mise en œuvre des mesures

environnementales et sociales. A terme, le projet renforcera l'intégration régionale, la croissance des échanges intra régionaux. Il améliorera le niveau de services du corridor, fluidifiera le trafic, réduira le temps de parcours des personnes, des biens et le coût du transport, renforcera la résilience climatique des infrastructures soumises à l'érosion côtière, etc.

Autres chantiers

Il est prévu la construction d'une plateforme multi-services à Adakpamé et d'un port sec à Cinkassé pour décongestionner le port autonome de Lomé. Le pays poursuivra la construction des voies transversales pour faciliter l'accès des acteurs économiques, notamment ruraux aux marchés comme Lomé-Vogan, Lomé-Kpalimé, Notsé-Agou, Aouda-Kara, Sarakawa-Kantè ; le contournement de Sokodé ; la construction et la réhabilitation des voiries urbaines (Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Bassar, Mango). En outre, le Togo simplifiera les mécanismes ainsi que les procédures d'entretien et de construction des pistes rurales, des voies de

désenclavement et de desserte des zones de production avec pour objectif, la construction de 4000 km de pistes rurales. D'un autre côté, tout sera mis en place pour poursuivre l'amélioration des capacités logistiques, que ce soit au port ou à l'aéroport en dotant ces sites d'équipements frigorifiques performants pour l'exportation des produits agricoles. Aussi, la réforme de la gouvernance portuaire est dans les petits papiers des pouvoirs publics. Cela permettra à l'économie portuaire d'être davantage au service des clients.

Près de 1000 milliards de francs CFA seront déboursés pour le développement des infrastructures routières. De 2006 à ce jour, c'est la même somme qui a été dépensée pour le même objectif. Ce qui a amélioré l'état des infrastructures routières et l'économie nationale par la même occasion.

LR




#CQFS

L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**»
pour vos questions, observations et commentaires liés
à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR

Affaire sextap :

Les élèves impliqués bouclent 7 jours de détention, **un peu trop sévère**

Ils n'oublieront jamais ce qui leur arrive en ce moment. Ils, ce sont ces élèves qui ont cru bon de transformer les salles de classe en lieu d'exhibition ou tournage de vidéos obscènes qui ont suscité un tollé général au sein de la population.

Les images avaient fait le tour des réseaux sociaux provoquant colère et indignation. Il fallait une sanction exemplaire pour ces apprenants qui étaient aller trop loin.

Suspendus des cours depuis l'éclatement du scandale, ces élèves impliqués et identifiés sur les vidéos sont en détention depuis jeudi dernier. Cela fait sept jours qu'ils sont privés de

liberté attendant leur passage devant le procureur.

Cette détention est une amère expérience pour la plupart qui n'est que des adolescents. Un véritable traumatisme pour de jeunes filles et garçons qui n'ont jamais imaginé se retrouver dans une situation pareille seulement à quelques semaines du début des examens de fin d'année.

Ils méritaient le pire des châtiments nous en sommes convaincus mais la détention devient trop longue pour des gamins qui ont commis l'impardonnable.

Il est important que les plus hautes autorités se penchent sur cette question et prennent une sanction qui tienne compte aussi de l'intérêt des enfants et de l'avenir de ces enfants un peu trop



Atcha Dédji-Affoh, ministre des Enseignements primaire et secondaire

immatures pour une sanction aussi élevée en l'occurrence plusieurs jours de détention. Oui ils ont fauté ils méritaient une sanction mais leur avenir aussi compte pour l'équilibre de la société.

PF

La SNE TOGO et le LANDex présentés aux acteurs impliqués dans le foncier

La Stratégie Nationale d'Engagement (SNE TOGO) est une organisation de la société civile qui œuvre pour l'instauration d'une gouvernance foncière participative au service de l'être humain à l'échelle nationale afin que celle-ci réponde aux besoins des personnes vivant de la terre et protège leurs droits. Pour atteindre cet objectif, la SNE TOGO a besoin de la contribution de tous les acteurs impliqués dans le foncier. C'est dans le but de connecter de nouveaux acteurs à sa plateforme qu'elle a organisé les 16 et 17 juillet dernier à Lomé un atelier de présentation de sa structure et du LANDex, une plateforme en ligne automatisée qui renseigne sur les terres.

L'objectif principal de cet atelier de deux jours était de présenter la SNE TOGO aux acteurs intervenant dans le foncier mais également renforcer leurs capacités sur le LANDex, un progiciel de gestion des terres.

En effet, la vision de la SNE TOGO est de contribuer à la construction d'un monde juste, équitable, exempt de pauvreté dans lequel les droits fonciers sont garantis. Pour ce faire, elle a axé son plan d'action sur 4 objectifs stratégiques.

En premier lieu, la SNE cherche à connecter les différents acteurs intervenant dans le foncier pour former la plateforme SNE Togo mais également les autres



acteurs extérieurs afin de créer des opportunités de dialogue et d'apprentissage mutuel. En second lieu, elle veut mobiliser ses membres en menant des actions éclairées et efficaces, ouvrant ainsi la voie à l'innovation, à des projets pilotes et à la transposition à grande échelle. La SNE en outre se donne également pour objectif stratégique d'influencer les principaux décideurs à

l'instar du gouvernement, ses partenaires, le secteur privé et les investisseurs pour qu'ils considèrent la société civile comme un interlocuteur légitime et indispensable dans la mise en place d'une gouvernance foncière participative et au service de l'être humain.

Par ailleurs, la SNE espère d'ici 2021 sur le plan politique que les décrets d'application sur le code foncier soient pris en conseil des ministres et

mis en pratique sur le terrain.

En outre, elle émet le vœu que la loi sur l'orientation agricole soit adoptée, promulguée et mise en œuvre dans les communautés. Ensuite, elle souhaiterait que le droit de la politique foncière soit élaboré par le gouvernement de façon participative et inclusive. En terme de changement de pratiques, la SNE Togo veut croire d'ici 2021 que les pratiques coutumières discriminant les femmes en matière de droits fonciers soient considérablement réduites dans les communautés et que celles-ci prennent connaissance des dispositions du code foncier et se l'approprie.

Quant à ce qui concerne

le LANDex, il en ressort qu'il est une plate-forme en ligne automatisée et continuellement mise à jour reconnu dans l'évaluation de la gouvernance foncière dans les pays et couvre 17 indicateurs des ODD.

La présidente de la SNE Togo, Mme Tèbiè, en ouvrant les travaux de cet atelier a invité tous les acteurs à s'impliquer entièrement pour un aboutissement concerté et participatif de la gestion du foncier au Togo. « La question de la gestion du foncier nous incombe tous. La terre est devenue un espace d'intérêt, de négociation, de rivalité, de concurrence, de domination et de résistance », a-t-elle indiqué.

Notons pour finir que la SNE est une plate-forme multi-acteurs créée depuis 2012. Elle regroupe aujourd'hui une soixantaine d'acteurs de toutes les régions du Togo intervenant dans le foncier.

Alain Tchédre

Le piège à para-phéromones :

Une technologie promue par le PPAAO pour lutter contre la mouche de fruits

L'introduction d'une méthode de lutte durable contre la mouche de fruits dans les vergers de manguiers greffés au Togo, est basée sur le piège à para-phéromone de la technologie biofeed.

Auparavant, les mangues greffées étaient exposées aux ravageurs qui s'accrochaient aux fruits et y pondaient des œufs. Au bout de quelques temps, ces mangues pourrissaient et constituaient une perte aux propriétaires et une dette aux commerçantes. Pour lutter contre ce fléau, le PPAAO a soutenu l'Université de Kara par l'acquisition de 2000 pièges à para-phéromones. Cette technologie de lutte contre les mouches de fruits est axée sur le principe des « 4 zéros » : zéro pulvérisation, zéro utilisation de pesticides chimiques, zéro



COMMUNIQUE

Relatif à l'étude de référence sur l'appréciation des services aux contribuables

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE), une étude de référence sur l'appréciation des services aux contribuables est commanditée par l'Office Togolais des Recettes (OTR). Cette étude vise à recueillir des informations sur la satisfaction des contribuables par rapport aux prestations de services, la perception de la corruption et le consentement volontaire à l'impôt. Elle recueille également les recommandations des contribuables à l'endroit de l'OTR pour l'amélioration de ses prestations.

La collecte de données de cette étude réalisée par le Bureau d'Ingénierie et de Management (BIM Consultance SA) se déroulera du 09 au 18 juillet 2020 via la plate-forme électronique suivante : <https://forms.gle/yotdbR2f8HzeN7Ec6>

Pour la réussite de cette importante opération, le Commissaire Général prie les responsables des entreprises choisies de façon aléatoire par le cabinet de bien vouloir faire remplir ce questionnaire par les personnes identifiées au sein de leur institution qui interagissent habituellement avec l'Office Togolais des Recettes.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration habituelle entre l'Office et le secteur privé pour le bon déroulement et la réussite de cette étude.

Fait à Lomé, le 8 juillet 2020

Le Commissaire Général

Philippe Koko B. TCHADJE

8201

www.otr.tg

FEDERER POUR SATISFAIRE
www.otr.tg

contamination de l'environnement et zéro résidu de pesticides dans les denrées traitées.

Elle permet de lutter contre la mouche de fruits sans aucune pulvérisation de produits chimiques et de réduire le niveau d'infestation de fruits généralement de 80 à 95%.

Le piège à para-phéromone de la technologie Biofeed consiste en un dispositif à écran plat contenant une substance liquide. La mouche de fruits, attirée par ce dispositif, vient se poser sur le panneau pour s'alimenter et meurt peu de temps après.

Le dispositif d'alimentation agit comme une station d'alimentation à long terme utilisant un mécanisme qui assure une libération lente du liquide de qualité constante sur une longue période, allant jusqu'à 1 an.

Ce soutien du PPAAO-Togo a permis de couvrir 158,75 ha de vergers au niveau national.

A présent, les mangues ne sont plus infestées. Mêmes gardées pendant une longue période, elles restent toujours en bon état.

Les infestations ont considérablement diminué avec une augmentation significative des revenus de 33 à 70 %. Maintenant, les revendeurs échappent belle aux dettes et se réjouissent de cet appui du PPAAO.

Source : MAPAH

Soudan: l'ex-président Omar el-Béchir devant la justice pour le coup d'État de 1989

C'est ce mardi 21 juillet que débute un nouveau procès pour le président soudanais déchu Omar el-Béchir. L'ancien chef de l'État a quitté le pouvoir après un coup d'État en avril 2019. Il a déjà été condamné, en décembre dernier, à deux ans de détention pour corruption notamment. Cette fois, il est dans le box des accusés justement pour un autre coup d'Etat, celui qui l'a amené au pouvoir en 1989.



C'était un vendredi, jour de la prière, tôt le matin. Une junte ferme l'aéroport, des soldats arrêtent des dirigeants politiques et suspendent les institutions. Les ondes radio annoncent un coup d'État. À la manœuvre : un haut gradé, le colonel Omar el-Béchir, avec le soutien des islamistes du NIF. Le gouvernement du Premier ministre, Sadek al-Mahdi, pourtant élu démocratiquement, tombe. Le nouveau pouvoir déclare qu'il est là pour sauver le pays des « partis politiques pourris ». Omar el-Béchir

est nommé chef de l'État, du gouvernement et des armées.

Trente-et-un ans plus tard, le dictateur déchu doit répondre de ses actes devant une Cour spéciale formée du président de la Cour suprême et de deux juges d'appel. Il est accusé d'avoir violé l'ordre constitutionnel et risque la peine de mort. Omar el-Béchir est jugé avec 27 autres personnes, civils et militaires, dont l'ancien vice-président Taha ainsi que le général Bakri Hassan Saleh. Une audience diffusée en direct à la télévision soudanaise et le

président de la cour a indiqué que chacun des 28 prévenus aurait la possibilité de s'exprimer et se défendre.

Plusieurs éléments laissent déjà deviner la stratégie de défense de l'ex-président de 76 ans. Au moins deux fois, l'ex-chef de l'État a été présenté au procureur, en décembre et janvier. Chaque fois, il a gardé le silence. Mohamed Al Hassan Al Amin, l'un de ses avocats, répète depuis le début qu'il s'agit d'un « procès politique », mené par une Cour non objective. Il devrait plaider notamment

la prescription des faits.

Pour autant, Moaz Hadra, l'un des juristes à l'origine de la procédure, dit détenir « des preuves très solide » qu'il présentera à la Cour. « Ce procès sera un avertissement et sauvegardera la démocratie soudanaise », a-t-il dit avant le début des audiences.

Quatre procédures judiciaires

Cette affaire est une des quatre procédures qui visent Omar el-Béchir. Outre celle du coup d'Etat, l'ancien président avait été condamné en décembre à

deux ans de détention pour corruption. Beaucoup s'étaient sentis frustrés, vu la gravité des crimes dont il est accusé. La troisième, c'est celle de la répression de la révolution et des manifestations qui avaient entraîné sa chute. En mai 2019, Omar el-Béchir a été formellement accusé. Un procès est attendu.

La quatrième affaire est la plus emblématique. C'est celle de la Cour pénale internationale, qui le poursuit depuis 2009 pour génocide au Darfour. Au pouvoir, Omar el-Béchir a toujours échappé au mandat d'arrêt. Mais depuis qu'il a été renversé, la question est de savoir si Khartoum va l'extrader.

Son avocat répète qu'il refuse, car il dénonce une cour aux ordres de l'Occident. Mais en février, le porte-parole du gouvernement avait déclaré que ceux qui étaient recherchés, seraient bien envoyés à La Haye. Des propos vite minimisés par le chef du Conseil souverain, qui est un militaire.

Car en effet la junte n'est pas très motivée par une extradition. Beaucoup d'officiers sont eux-mêmes soupçonnés de crimes au Darfour, au premier rang desquels Hemetti, numéro 2 du Conseil, chef des milices RSF, dont les éléments sont justement accusés d'avoir perpétré le génocide.

Certains Soudanais préfèrent aussi un procès à Khartoum. Mais pas sûr que le pays en ait les moyens. Raison pour laquelle on évoque l'option d'une cour hybride, au Soudan, mélangeant juges nationaux et étrangers.

Source : RFI

Togocel LEGEND⁺

PETIT MAIS COSTAUD

À **8000^{FCFA}** seulement

+800 FCFA de crédit de communication gratuite

Double SIM, Radio FM, MP3 MP4, Slot microSD jusqu'à 8Go

800 F CFA de communication offerte sur une SIM Togocel avec un téléphone Legend+ : 600 F CFA vers le réseau Togocel et 200 F CFA vers tous les réseaux (valable 1 jour). Pack et téléphone en vente en agence Togocel dans la limite des stocks disponibles.



La TdE est enfin arrivée !

 **TdE
ADÉTIKOPÉ**

 **TdE
DJAGBLÉ**

**Bienvenue
Dans vos
AGENCES**

***Restez connectés pour
le démarrage des activités !***

 **COVID-19.**
*Respectons les
mesures barrières.*



Ensemble, préservons l'eau, source de vie
53, Avenue de la Libération-Angle rue du Chemin de Fer
BP : 1301 Lomé-T060 Tél (228) 22 21 34 81/22 21 59 63
Fax (228) 22 21 46 13 E-mail : tdedg1@yahoo.fr

Site web : www.tde.tg

   

